

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 26 JUN 2014**

Délibération
n° 2014.06.151

Salle de spectacles
"La Nef" : désignation
des membres du
conseil d'exploitation

LE VINGT SIX JUN DEUX MILLE QUATORZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 juin 2014**

Secrétaire de séance : Anne-Marie BERNAZEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, André BONICHON, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Didier LOUIS, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Jacky BOUCHAUD, Mireille BROSSIER, Gérard BRUNETEAU, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, François NEBOUT, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Isabelle FOSTAN à Marie-Hélène PIERRE, Patrick BOURGOIN à Danielle CHAUVET, Samuel CAZENAVE à Isabelle LAGRANGE, Janine GUINANDIE à Jacky BOUCHAUD, Elisabeth LASBUGUES à Joël GUITTON, Françoise LEGRAND à Philippe VERGNAUD, Marie-Claude MONTEIL à André BONICHON, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Vincent YOU

Excusé(s) :

Philippe LAVAUD

Absent(s) :

Isabelle FOSTAN, Patrick BOURGOIN, Samuel CAZENAVE, Martine FRANCOIS ROUGIER, Janine GUINANDIE, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Marie-Claude MONTEIL, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2014

**DELIBERATION
N° 2014.06.151**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
EQUIPEMENTS CULTURELS

Rapporteur : **Monsieur DAURE**

**SALLE DE SPECTACLES "LA NEF" : DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL
D'EXPLOITATION**

La régie dotée de la seule autonomie financière en charge de la gestion de la salle de spectacles d'intérêt communautaire « La Nef », conformément à l'article R. 2221-3 du code général des collectivités territoriales, « *est administrée, sous l'autorité du président de la communauté d'agglomération et du conseil communautaire, par un conseil d'exploitation et son président, ainsi que par un directeur* ».

En application de ses statuts, le conseil d'exploitation de la régie est composé de deux collèges :

- un collège « élus » composé de 10 délégués représentant le GrandAngoulême
- un collège « personnalités extérieures » comprenant 4 membres compétents dans le domaine culturel.

Les 14 membres éliront le Président et le(s) Vice-président(s) du conseil d'exploitation. La durée de leur mandat sera identique à celle des conseillers communautaires. Les articles L 2221-14 et R 2221-5 organisent la désignation des membres du conseil d'exploitation. Ceux-ci sont désignés par le conseil communautaire sur proposition de Monsieur le Président de la communauté d'agglomération.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Je vous propose :

DE DÉSIGNER les 14 membres suivants au conseil d'exploitation de la régie de la salle de spectacles « La Nef » dont :

Pour le collège des élus :

- Jacky BOUCHAUD
- Isabelle FOSTAN
- Danielle BERNARD
- Karen DUBOIS
- Fabienne GODICHAUD
- Annette FEUILLADE-MASSON
- Philippe LAVAUD
- Annie MARAIS
- Danielle CHAUVET
- Samuel CAZENAVE

Pour le collège des personnes compétentes :

- 1 représentant du Conseil Général
- 1 représentant du Conseil Régional
- 1 représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
- M. Christian MOUSSET en qualité de personnalité qualifiée sur proposition de Monsieur le Président

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 02 juillet 2014	<u>Affiché le :</u> 02 juillet 2014